

Avis modifié de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2020

À tous les actionnaires,

Au nom du conseil d'administration et de la direction, je suis heureux de vous convier à l'assemblée annuelle virtuelle des actionnaires de la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée.

Quand : Le 1^{er} mai 2020 à 10 h 30 (heure normale des Rocheuses)

Lieu : De façon virtuelle seulement à l'adresse <https://web.lumiagm.com/143986011>

Cette assemblée se tiendra aux fins suivantes :

1. étudier les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le rapport de l'auditeur;
2. renouveler le mandat de l'auditeur pour le prochain exercice;
3. élire les administrateurs pour l'année suivante; et
4. régler toute autre question dont l'assemblée pourrait être légitimement saisie ou toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

En raison des risques pour la santé sans précédent associés à la pandémie de la COVID-19 et pour assurer la santé et le bien-être de nos actionnaires, dirigeants, employés et autres intervenants, l'assemblée annuelle des actionnaires de 2020 aura lieu sous forme virtuelle uniquement. Les actionnaires peuvent assister et participer à la réunion en ligne par l'entremise d'une webémission audio diffusée en direct, mais ne pourront pas y assister en personne. Les détails concernant la façon d'assister à l'assemblée virtuelle seront fournis par L'Impériale au moyen d'un communiqué de presse et de dépôts sur SEDAR et EDGAR; ils seront aussi affichés sur le site Web de la compagnie à <https://www.imperialoil.ca/fr-CA/Investors/Investor-relations>.

Notez que le calendrier et la procédure de vote par procuration demeurent tels que décrits dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 13 mars 2020. La circulaire de sollicitation de procurations par la direction, le formulaire de procuration et le formulaire d'information sur l'exercice du droit de vote ne seront pas mis à jour pour refléter le fait qu'il s'agira d'une assemblée strictement virtuelle.

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont permis l'utilisation du mécanisme de notification et d'accès à l'égard de l'envoi de la circulaire de sollicitation de procurations aux actionnaires inscrits et non inscrits de la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée. La circulaire de sollicitation de procurations n'est pas envoyée par courrier, mais fait plutôt l'objet d'une notification que recevront les actionnaires pour leur indiquer où trouver la circulaire en ligne ou faire une demande pour l'obtenir en version imprimée. La circulaire de sollicitation de procurations par la direction vous fournira des précisions supplémentaires au sujet du mécanisme de notification et d'accès ainsi que de l'information sur la compagnie et sur les points à l'ordre du jour. Veuillez la passer en revue avant de voter.

Les détenteurs inscrits d'actions ordinaires de la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée à la fermeture des bureaux le 5 mars 2020 ont droit de vote à l'assemblée et à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement de celle-ci. Il est important que les droits de vote rattachés à vos actions soient exercés à l'assemblée et que vous fassiez connaître aux administrateurs et à la direction vos souhaits sur les décisions à prendre. Pour ce faire, que vous assistiez ou non à l'assemblée, vous devez remplir et envoyer le formulaire de procuration ci-joint le plus tôt possible. Vous pouvez le faire par la poste, par télécopieur, par courrier électronique, par téléphone, en ligne ou en utilisant votre appareil mobile, comme il est expliqué dans le formulaire de procuration et le formulaire d'information sur l'exercice du droit de vote.



Votre procuration doit être reçue le mercredi 29 avril 2020, avant 17 h (HAE), ou deux (2) jours (à l'exclusion des samedis, des dimanches et de tout jour férié) avant toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement. La date de prise d'effet de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction est le 12 février 2020, date à laquelle le nombre d'actions ordinaires en circulation était de 739 223 338.

Un enregistrement de la webémission sera disponible sur le site Web de la compagnie aux fins de visionnement après l'assemblée.

I. R. (Ian) Laing

Adjoint au directeur des affaires juridiques et secrétaire général
9 avril 2020